



Public et pré-requis:

Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489

Aucune expérience de conduite exigée,

Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),

Sachant lire et comprendre le français,

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Modalités pédagogiques: présentiel

Moyens humains:

Enseignants qualifiés Testeur CFP MALUS Certifié CACES® R489

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,

Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de

CACES® (ou d'options) choisie(s) R489,

Installations, équipements, surface et matériels conformes à la R489

Equipement de protection individuelle : chaussures de sécurité ou coques, gants de manutention, gilet haute visibilité. Supports pédagogiques

Modalités de suivi et de validation des acquis :

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demijournée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation en fin de formation :

- QCM d'évaluation théorique,
- Examen pratique de manipulation d'un chariot de manutention automoteurs à conducteur porté conforme à la R489

Une évaluation de satisfaction est réalisée

Sanction visée :

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R 489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Attestation de fin de formation.

<u>Durée</u>: Minimum 21 heures

Dates, lieux et cout: Nous contacter

OBJECTIFS:

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R489 de l'INRS

PROGRAMME / CONTENU:

Théorie:

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ...),
- Connaitre la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction,
- Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités,
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges,
- Connaître, maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur parté.
- Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté

 (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage,
 conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur,
 interprétation des signalisations),
- Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention
 à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales
 anomalies)

Pratique:

- Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot,
- Effectuer et maitriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci,
- Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

















Codes RS

Codes ks		
	RS6866	R489 Catégorie 1A
	RS6867	R489 Catégorie 1B
	RS6868	R489 Catégorie 2B
	RS6869	R489 Catégorie 3
	RS6871	R489 Catégorie 4
	RS6870	R489 Catégorie 5
	RS6872	R489 Catégorie 6
	RS6873	R489 Catégorie 7